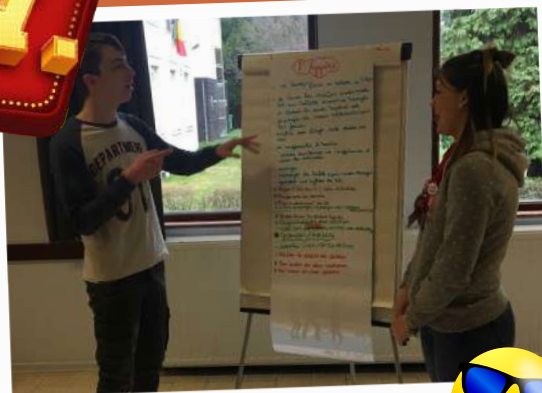
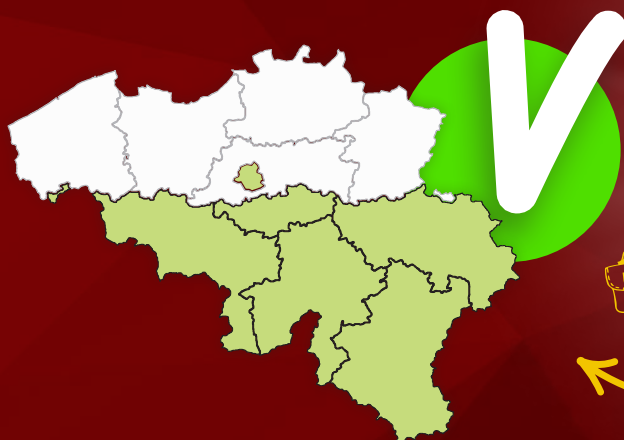


# B.A.C.V.



# DÉCROCHE TON **BREVET OFFICIEL** D'ANIMATEUR

DE CENTRE DE VACANCES, VALABLE DANS TOUTE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES, TOUS RÉSEAUX CONFONDUS !



i

L'ensemble de la formation comporte 3 modules pour apprendre à développer un projet adapté aux besoins des enfants, pour acquérir des techniques d'animation variées, pour découvrir différents outils et te donner la possibilité d'offrir un encadrement éducatif de qualité.



Le port du masque sera obligatoire pour certains modules

## MODULE 2

Module théorique de 50,30 heures et un ou des stage(s) de minimum 150 heures (en plaine de jeux et/ou centre de vacances agréés par l'ONE)

## MODULE 3

Module de perfectionnement technique et pédagogique de 50,30 heures



### Les Faucons Rouges

Association sans but lucratif 0.461.206.888

Rue du Marché 45, 4500 HUY

☎ 085/41 24 29 📠 085/41 29 36

info@fauconsrouges.be - www.fauconsrouges.be

Faucons Rouges Bureau Central



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE





**Module 2&3**  
DU 4 au 8 avril  
2022

# Brevet d'animateur de centre de vacances



Obtiens le Brevet d'Animateur de Centre de Vacances délivré et reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles grâce à la formation organisée par notre Association de Jeunesse !

**f FAUCONS ROUGES**  
BUREAU CENTRAL

[WWW.FAUCONSROUGES.BE](http://WWW.FAUCONSROUGES.BE)



## MODULE THÉORIQUE

## MODULE 2

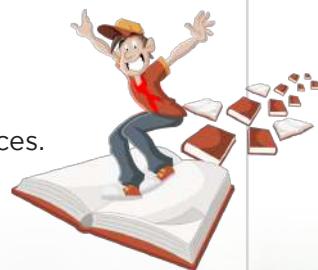
### REQUIS

**AVOIR PARTICIPÉ AU 1<sup>ER</sup> MODULE DE FORMATION**

Le 2<sup>e</sup> module est essentiellement basé sur des « savoir-faire » : construire des procédures, acquérir et mettre en œuvre des méthodes et des techniques particulières en prévision du stage pratique. Il permet également de réinvestir l'expérience acquise au premier niveau, enrichie du vécu de chacun.

### Les contenus abordés en priorité :

- L'analyse d'un projet d'accueil en centre de vacances.
- L'organisation logistique et institutionnelle.
- Le rôle de l'animateur en centre de vacances.
- La gestion et la résolution de conflits.
- L'éducation à l'environnement et au développement durable.
- ...



## STAGE PRATIQUE

Ce stage permet de gérer un groupe d'enfants ou de jeunes à part entière dans un centre et/ou une plaine de vacances de son choix agréé(e) par l'ONE dans le respect des critères édictés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il constitue une expérience concrète essentielle permettant d'exercer ses compétences, de s'enrichir et de mettre en pratique les contenus abordés lors de la formation théorique.





## MODULE 3

### REQUIS

AVOIR SATISFAIT AUX STAGES PRATIQUE ET THÉORIQUE DU MODULE 2

Ce module est un temps de réflexion et d'approfondissement visant à améliorer, à compléter, à renforcer le bagage de chacun par des contributions techniques et pédagogiques.



### Les contenus abordés :

- Les droits de l'enfant.
- L'évaluation.
- L'éducation à l'environnement et au développement durable.
- La philosophie et les méthodes de l'Éducation permanente.
- La déontologie, la responsabilité de l'animateur.
- La construction et l'évaluation d'un projet personnel d'animation.
- Les outils d'analyse d'un projet pédagogique.
- La maîtrise de la réglementation (ONE, subventions particulières...)
- La sécurité en centre de vacances.
- ...

## LIEU POUR LES DEUX MODULES

CRH Rue du Millénaire 1  
6941 Villers-Sainte-Gertrude (Durbuy)

### DATES

Du lundi 4 avril au vendredi  
8 avril 2022  
(Les modules sont résidentiels)

### PRIX

**165 €**  
par module



COORDINATEUR  
MODULE

**2**

**PHILIPPE HEUSCHEN**  
PHILIPPE@FAUCONSROUGES.BE



COORDINATRICE  
MODULE

**3**

**FABIENNE RIKIR**  
FORMATION.BACV@  
FAUCONSROUGES.BE

# INSCRIPTION



**POSSIBLE AUSSI EN LIGNE !**

[www.fauconsrouges.be/animateurs/bacv/](http://www.fauconsrouges.be/animateurs/bacv/)

Clôture des inscriptions le 15 mars 2022

Nom

Prénom

Lieu et date  
de naissance

Sexe

F / M

Adresse

Tél

GSM

Mail

Module

☐ 2

☐ 3

Je suis  
végétarien

☐

OUI

☐

NON

Je mange  
du porc

☐

OUI

☐

NON

Régime  
particulier

(ex : sans lactose,  
sans gluten....)

Date et signature

Signature parents  
(-18 ans)

Signature éventuelle du  
responsable de section